

SYSTEMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT



OBJECTIF DE LA FORMATION

Le brevet de technicien supérieur Systèmes Constructifs Bois et Habitat permet de reconnaître les savoir-faire en conception et mise en œuvre des ouvrages à structure bois, organisation et gestion de production/fabrication et de chantier.

Le technicien supérieur pourra intervenir dans les entreprises qui réalisent des produits à partir des matériaux bois pour les ouvrages de bâtiment (constructeurs de maisons bois, charpentes, ossatures, menuiseries, parquets, agencement...).

Ce technicien supérieur sera un responsable capable de s'adapter aux contraintes. Il devra faire preuve d'esprit d'initiative et de décision. Ce sera un homme de communication en relation avec tous les partenaires de l'entreprise (personnel, clients, fournisseurs).

Les principaux domaines d'activités sont les suivants :

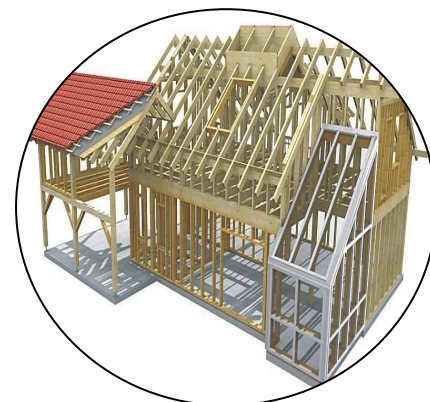
- conception d'un projet : notes de calcul, plans, devis
- préparation et méthode : dossier de fabrication, organisation des moyens de production
- ordonnancement et gestion : planning de production, gestion des stocks
- fabrication et méthode
- suivi et gestion de chantier

HORAIRES

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
FRANÇAIS	2H00	2H00
MATHEMATIQUES	3H00	3H00
LANGUE VIVANTE	2H00	2H00
SCIENCES PHYSIQUES	3H00	3H00
ECONOMIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE	2H00	2H00
ARTS ET TECHNIQUES DU MOBILIER ET DE L'HABITAT	2H00	2H00
CALCUL DES STRUCTURES	3H00	3H00
ETUDES DES SYSTEMES CONSTRUCTIFS	6H00	7H00
GESTION FINANCIERE DES TRAVAUX	1H00	1H00
ORGANISATION ET PLANIFICATION DU TRAVAIL	4H00	4H00
INFORMATIQUE ET AUTOMATISMES	2H00	2H00
TRAVAUX PRATIQUES – FABRICATION – SITE – LABORATOIRE	4H00	3H00

STAGE EN ENTREPRISE

8 semaines



CONDITIONS D'ADMISSION

Les élèves titulaires d'un baccalauréat, et en particulier :

- Bac STI2D
- Bac Professionnel du bâtiment
- Bac S

APRES LE DIPLOME

- Ce diplôme permet d'intégrer le monde professionnel dans des entreprises du secteur du bois pour les ouvrages du bâtiment tant au niveau du chantier, de l'atelier que du bureau d'études.
- Poursuites d'études :
 - dans les universités par des licences professionnelles
 - dans des écoles d'ingénieurs (ESB Nantes, ENSTIB Epinal)
 - formations complémentaires : gestion d'entreprise, ...
 - dans des écoles d'architecture